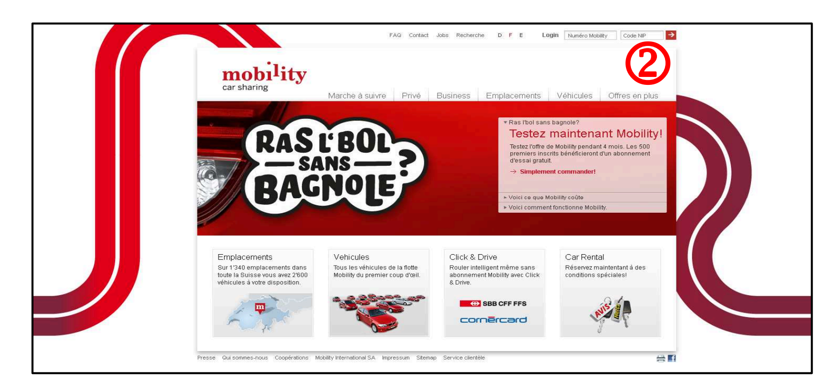


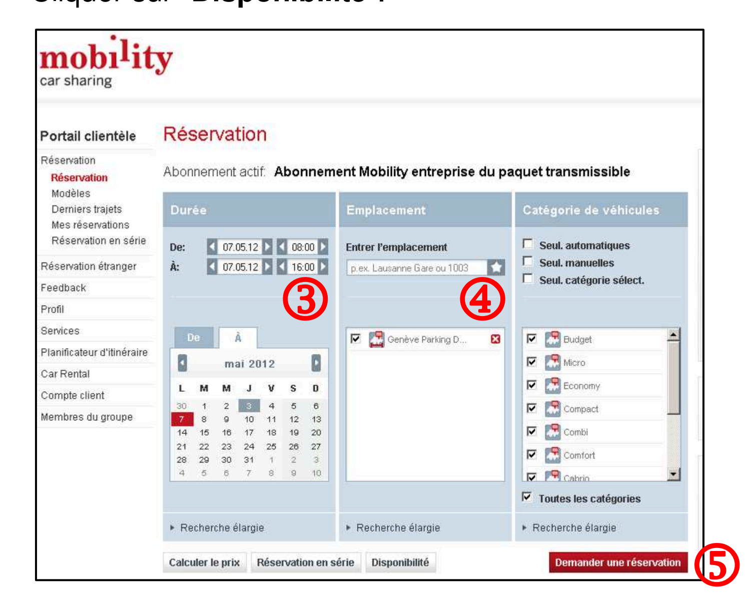
MOBILITY MODE D'EMPLOI

COMMENT RÉSERVER UNE VOITURE MOBILITY?

1. Aller sur le site Mobility : http://www.mobility.ch
2. Insérer le numéro de carte et son NIP remis au service/ cliquer sur "**Login**", pour se connecter.



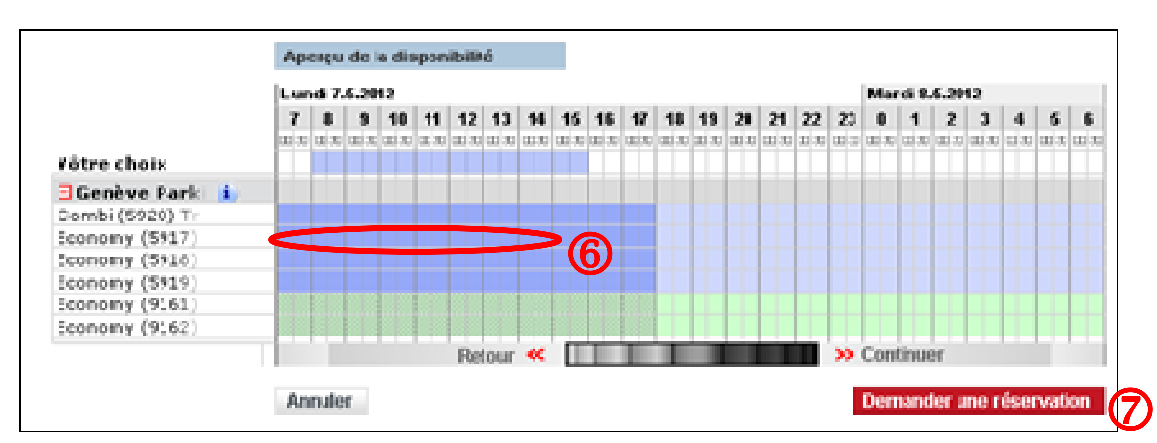
3. Insérer la date de la réservation.
   Insérer l'heure de début et fin de la réservation.
4. Choisir le parking désiré et l'insérer dans "**Emplacement**" (colonne du milieu)
5. Cliquer sur "**Disponibilité**".





6. Sélectionner le champ des heures désirées (cliquer sur l'heure, sans lâcher et coulissez la barre jusqu'à l'heure de fin) (voir la ligne du dessus : Votre choix)

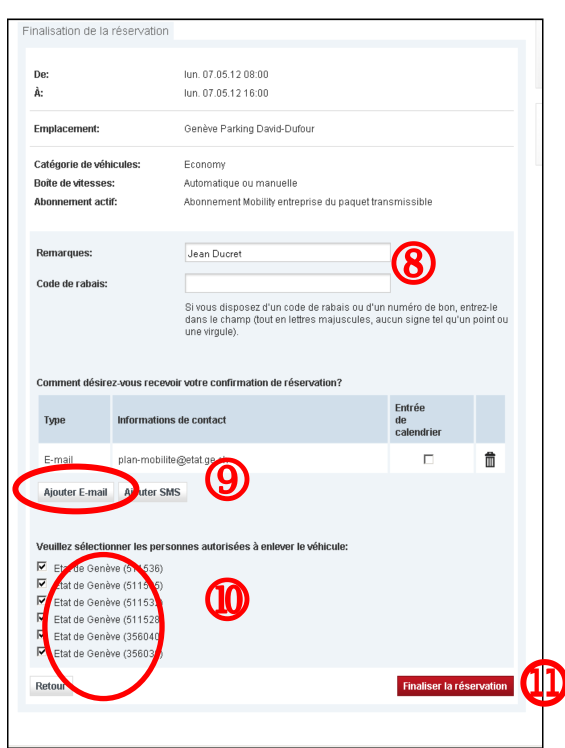
7. Cliquer sur "Demander une réservation".



8. Dans "Remarques" : inscrire le nom et prénom du conducteur.

9. Confirmation de réservation : cliquer sur "ajouter E-mail" et introduire l'adresse email du conducteur afin qu'il reçoive directement la confirmation de sa réservation. Vous pouvez ajouter un autre email en suivant le même processus si l'information relative à la réservation doit être adressée à un tiers..

10. Si le service/office dispose de plusieurs cartes, une liste à cocher apparait sur le bas de la page (point 10). Cette liste regroupe toutes les cartes du service/office. Si toutes les cases sont cochées, toutes les cartes du groupe peuvent indifféremment ouvrir la voiture. Si une carte spécifique est sélectionnée alors seule la carte sélectionnée pourra ouvrir la voiture réservée.



11. Une fois la ou les cartes choisies, cliquez sur "**Finaliser la réservation**"

COMMENT UTILISER UNE VOITURE MOBILITY?

Toutes les informations de base figurent dans le dépliant téléchargeable :

https://www.mobility.ch/fileadmin/files/documents/brochures/Le_principe_de_fonctionnement.pdf

RESUME

- **Ouverture de la voiture**

Pour ouvrir la voiture, il vous suffit de passer la carte Mobility sur l'autocollant rouge, qui se trouve sur le pare-brise de la voiture.

- **Clés de contact**

Pour démarrer la voiture, il faut prendre la clé de contact qui se trouve généralement dans la boîte à gants. En cas d'autres emplacement, un autocollant indique où se trouvent les clés du véhicule. Ex : 2ème boite sur la boite à gants pour la Honda Jazz Hybrid).

Certaines voitures n'ont pas de clé de contact, il suffit d'appuyer sur le bouton START/STOP pour démarrer arrêter la voiture.

- **Sortie du parking** (si pertinent)

Lorsque que le véhicule est stationné dans un parking souterrain, une carte de parking se trouve en général glissée dans le pare-soleil de la voiture.

- **Restitution de la voiture** : plein d'essence

Le réservoir de la voiture doit contenir au moins 1/3 de carburant. Si ce n'est pas le cas, il faudra faire le plein grâce à la carte qui se trouve dans l'ordinateur de bord. La carte affiche un logo en lien avec une des trois stations essence (Shell, Avia ou BP). Le logo affiché détermine dans quelle station se rendre. Si vous ne pouvez pas utiliser la carte du véhicule, pensez à demander une quittance pour pouvoir vous faire rembourser les frais d'essence.

- **Restitution anticipée du véhicule**

Si l'utilisation de la voiture se termine plus tôt que prévu, il est possible de mettre un terme à la réservation sur l'ordinateur de bord ou en allant sur le site de Mobility.

- **Faire le plein d'essence**

Utilisez pour cela la carte de carburant qui se trouve dans l'ordinateur de bord. Le code de celle-ci s'affiche sur l'écran dès que vous la retirez (contact coupé). Après avoir fait le plein, replacez impérativement la carte de carburant dans l'ordinateur de bord. La carte est valable chez les fournisseurs agréés dont le logo est sur la carte. Pour les pleins d'essence chez d'autres fournisseurs ou à l'étranger, l'utilisateur fait une demande de remboursement de carburant (voir-ci après)

Règles et principes de fonctionnement

- L'abonnement transmissible peut être utilisé par plusieurs collaborateurs-trices du service mais de manière non simultanée.
- Indiquer impérativement et systématiquement le nom du conducteur du véhicule dans le champ « remarque » lors de toute réservation.
- Les amendes sont à la charge du conducteur-trice.
- Tous les véhicules sont non fumeurs.
- Le véhicule doit toujours être ramené sur son lieu de départ.
- Toute restitution tardive de 1 à 30 min est soumise à une pénalité de CHF 50.-, avec une surtaxe de CHF 25.- par demi-heure supplémentaire.
- Le véhicule doit être rendu avec au minimum 1/3 du réservoir plein. Le plein d'essence se fait avec la carte de carburant de l'ordinateur de bord valable exclusivement chez certains fournisseurs dont le logo est sur la carte.
- Le service paie les heures réservées même si le véhicule n'est pas utilisé. Une annulation est possible au moins 6 heures sans frais. Moins de 6h avant, l'annulation entraîne des pénalités.
- Les franchises d'assurance sont à la charge du service, et les règles suivantes sont applicables:

  – Franchise de l’assurance de responsabilité civile, par sinistre CHF 1’000.–
  – Franchise de l’assurance casco complète, par sinistre CHF 1’500.–
- En cas de fautes graves, les collaborateurs-trices sont responsables pénalement de manière personnelle.
- Chaque service à la responsabilité de mettre en place une organisation interne relative à l'utilisation de Mobility, notamment sur le choix de la catégorie de véhicule adapté aux besoins.
- Pour toute question ou en cas de problème concernant une réservation, contacter la Centrale de services Mobility 24h/24: Suisse 0848 824 812 et de l'étranger +41 848 824 812.

FAQ MOBILITY

https://www.mobility.ch/fr/aide/faqs/

Vous y trouverez notamment toutes les informations concernant :

- J'ai constaté un dommage sur le véhicule avant le départ : que faire ?
- Puis interrompre mon trajet et le reprendre ensuite ?
- Je ne peux pas restituer le véhicule à temps : que faire ?
- Je souhaite modifier ma réservation
- Je n'ai pas pu faire le plein avec la carte du véhicule et ai payé l'essence moi-même.
- Que faire en cas d'accident ?
- etc.

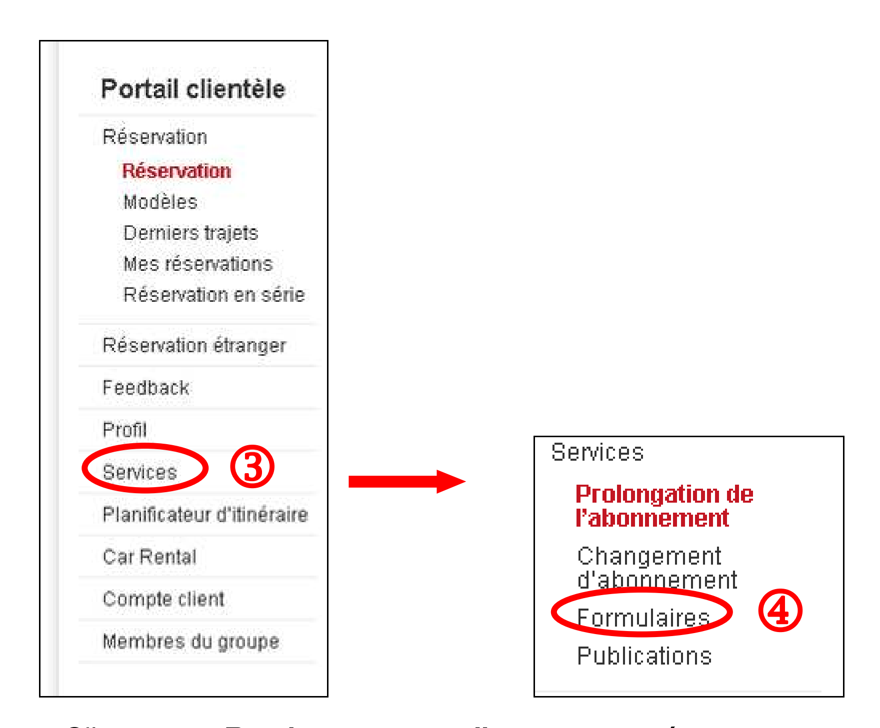
REMBOUSEMENT DE CARBURANT / MOBILITY

Le plein d'essence se fait avec la carte de carburant de l'ordinateur de bord valable exclusivement chez certains fournisseurs dont le logo est sur la carte.

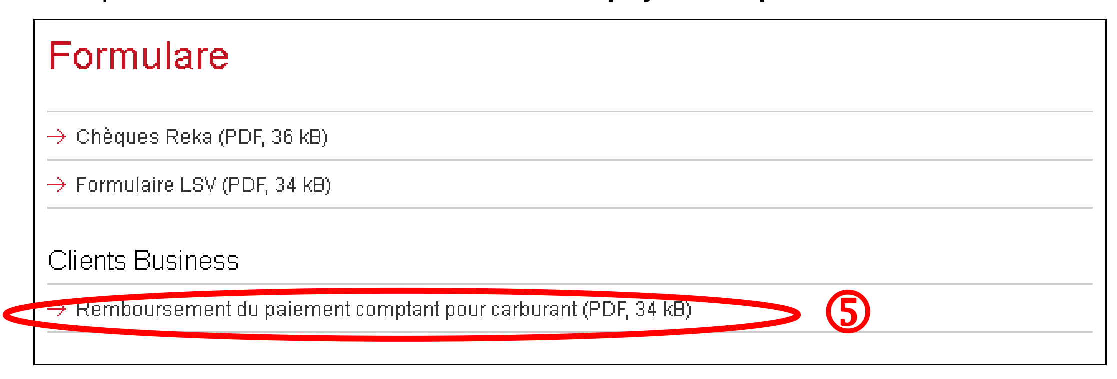
Si ces fournisseurs d'essence ne sont pas accessibles, l'utilisateur peut faire le plein par ses propres moyens et se faire rembourser par Mobility le montant engagé.

Démarche à suivre pour se faire rembourser l'essence:

1. Aller sur le site Mobility : http://www.mobility.ch
2. Insérer le numéro de carte et son NIP / cliquer sur "**Login**", pour se connecter.
3. Cliquer sur "Services".
4. Cliquer sur "Formulaires"



5. Cliquer sur "**Remboursement d'essence payée comptant**"



6. Adresser sa demande à Mobility

Les documents suivants doivent être adressés à Mobilité

- Formulaire rempli par le conducteur
- Copie de la quittance
- Numéro de réservation de la voiture

La facture est à adresser à:

Mobility Société Coopérative
Gütschstrasse 2
Case Postale 6000
Lucerne 7